

COMITÉ RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

TABLEAU DES RÉCOMPENSES - ANNÉE 2026

VICTOIRE EN CHAMPIONNAT DE FRANCE	
ÉPREUVES	
Seniors	250 €
U23	160 €
U19	120 €
U17/Masters	Nature

Nota :

Concernant les titres obtenus lors des Championnats d'Europe ou du Monde, aux Jeux Olympiques ainsi qu'aux manches et au classement général en Coupe du Monde, les récompenses seront fixées au cas par cas par le Comité Directeur sur proposition de la Commission des Finances.

Ces récompenses sont attribués aux athlètes, peu importe le maillot porté lors de l'épreuve (club DN, Team,...), et qui sont effectivement présents à la **cérémonie des récompenses**.

(1) Depuis le 1^{er} janvier 2018, les primes sont uniquement remises aux coureurs ayant obtenu une 1^{ère} place à un ou des championnats (maximum 3 récompenses pour une même discipline).